

Grilles d'évaluation des compétences jumelées

Inventer des pièces vocales ou instrumentales et

Interpréter des pièces musicales

QU'EST-CE QUE C'EST?

Cette grille est de nature générique, c'est-à-dire qu'elle peut être utilisée pour toutes les tâches des compétences jumelées *Inventer des pièces vocales ou instrumentales* et *Interpréter des pièces musicales*, et présente les cinq critères que l'on retrouve dans le Cadre d'évaluation. Chaque critère est suivi de descriptions succinctes, selon ce que l'élève est en mesure de faire.

COMMENT S'EN SERT-ON?

Référentiel pour l'enseignante ou enseignant qui désire assurer son jugement quant à un ou plusieurs critères d'une compétence, cette grille peut être utilisée comme complément à l'*Outil de consignation n°2* qui se trouve dans le dossier d'évaluation ou pour aider l'élève à faire son autoévaluation.

L'enseignante ou enseignant juge si cet aspect de la tâche est réussi de manière :

- 5 – remarquable;
- 4 – très satisfaisante;
- 3 – satisfaisante (seuil de réussite);
- 2 – insatisfaisante;
- 1 – très insatisfaisante.

Selon les modalités propres à sa pratique, l'enseignante ou enseignant constituera ensuite les résultats sous forme de pourcentage.

GRILLE D'ÉVALUATION (1^{er} cycle du primaire)

INVENTER DES PIÈCES VOCALES OU INSTRUMENTALES et INTERPRÉTER DES PIÈCES MUSICALES

Critères d'évaluation	5	4	3	2	1
Maîtrise des connaissances ciblées par la Progression des apprentissages <i>(Voir la section CONNAISSANCES)</i>	Bonne connaissance des éléments ciblés		Connaissance partielle des éléments ciblés	Connaissance limitée ou insuffisante des éléments ciblés	
Connaissances ciblées :					
Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage musical	Utilisation appropriée d'une majorité d'éléments du langage musical	Utilisation appropriée de plusieurs éléments du langage musical	Utilisation appropriée de certains éléments du langage musical	Utilisation pauvre des éléments du langage musical	
Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux éléments de techniques	Utilisation appropriée de tous les moyens sonores et éléments de techniques ciblés	Utilisation appropriée de plusieurs moyens sonores et éléments de techniques ciblés	Utilisation appropriée de certains moyens sonores ou éléments de techniques ciblés	Utilisation pauvre des moyens sonores et des éléments de techniques	
Cohérence de l'organisation des éléments	Organisation cohérente des éléments liés à la proposition de départ	Organisation généralement cohérente des éléments liés à la proposition de départ	Organisation partiellement cohérente des éléments liés à la proposition de départ	Organisation peu cohérente d'éléments peu liés à la proposition de départ	Organisation incohérente ou sans liens avec la proposition de départ
Respect des caractéristiques de la pièce	Réponse appropriée à une majorité d'indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation	Réponse appropriée à plusieurs indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation	Réponse appropriée à certaines indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation	Réponse difficile aux indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation	Absence de réponse aux indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LES QUATRE DERNIERS CRITÈRES, VOIR LA SECTION DE LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES SUR L'UTILISATION DES CONNAISSANCES.

Le critère « Justesse du retour réflexif » visant surtout la régulation, il ne serait pas pertinent de l'intégrer à ce type de grille.

GRILLE D'ÉVALUATION (2^e cycle du primaire)

INVENTER DES PIÈCES VOCALES OU INSTRUMENTALES et INTERPRÉTER DES PIÈCES MUSICALES

Critères d'évaluation et explicitation	5	4	3	2	1
Maîtrise des connaissances ciblées par la Progression des apprentissages <i>(Voir la section CONNAISSANCES)</i>	Bonne connaissance des éléments ciblés		Connaissance partielle des éléments ciblés	Connaissance limitée ou insuffisante des éléments ciblés	
Connaissances ciblées :					
Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage musical	Utilisation appropriée d'une majorité d'éléments du langage musical	Utilisation appropriée de plusieurs éléments du langage musical	Utilisation appropriée de certains éléments du langage musical	Utilisation pauvre des éléments du langage musical	
Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux éléments de techniques	Utilisation appropriée de tous les moyens sonores et éléments de techniques ciblés	Utilisation appropriée de plusieurs moyens sonores et éléments de techniques ciblés	Utilisation appropriée de certains moyens sonores ou éléments de techniques ciblés	Utilisation pauvre des moyens sonores et des éléments de techniques	
Cohérence de l'organisation des éléments	Organisation cohérente et enchaînement des éléments liés à la proposition de départ	Organisation généralement cohérente et enchaînement des éléments liés à la proposition de départ	Organisation partiellement cohérente et enchaînement des éléments partiellement liés à la proposition de départ	Organisation peu cohérente et enchaînement d'éléments peu liés à la proposition de départ	Organisation incohérente ou enchaînement sans liens avec la proposition de départ
Respect des caractéristiques de la pièce	Réponse appropriée à une majorité d'indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation	Réponse appropriée à plusieurs indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation	Réponse appropriée à certaines indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation	Réponse difficile aux indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation	Absence de réponse aux indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LES QUATRE DERNIERS CRITÈRES, VOIR LA SECTION DE LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES SUR L'UTILISATION DES CONNAISSANCES.

Le critère « Justesse du retour réflexif » visant surtout la régulation, il ne serait pas pertinent de l'intégrer à ce type de grille.

GRILLE D'ÉVALUATION (3^e cycle du primaire)

INVENTER DES PIÈCES VOCALES OU INSTRUMENTALES et INTERPRÉTER DES PIÈCES MUSICALES

Critères d'évaluation et explicitation	5	4	3	2	1
Maîtrise des connaissances ciblées par la Progression des apprentissages <i>(Voir la section Connaissances)</i>	Bonne connaissance des éléments ciblés		Connaissance partielle des éléments ciblés	Connaissance limitée ou insuffisante des éléments ciblés	
Connaissances ciblées :					
Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage musical	Utilisation remarquable d'une majorité d'éléments du langage musical	Utilisation appropriée de plusieurs éléments du langage musical	Utilisation appropriée de certains éléments du langage musical	Utilisation pauvre des éléments du langage musical	
Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux éléments de techniques	Utilisation remarquable des moyens sonores et des éléments de techniques	Utilisation appropriée de plusieurs moyens sonores et éléments de techniques	Utilisation appropriée de certains moyens sonores et éléments de techniques	Utilisation pauvre des moyens sonores et éléments de techniques	
Cohérence de l'organisation des éléments	Organisation cohérente et enchaînement continu des éléments liés à la proposition de départ	Organisation généralement cohérente et enchaînement des éléments liés à la proposition de départ	Organisation et enchaînement partiellement cohérents des éléments liés à la proposition de départ	Organisation et enchaînement peu cohérents d'éléments peu liés à la proposition de départ	Organisation et enchaînement incohérents ou sans liens avec la proposition de départ
Respect des caractéristiques de la pièce	Réponse appropriée à une majorité d'indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation	Réponse appropriée à plusieurs indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation	Réponse appropriée à certaines indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation	Réponse difficile aux indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation	Absence de réponse aux indications sonores et visuelles au cours de l'interprétation

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LES QUATRE DERNIERS CRITÈRES, VOIR LA SECTION DE LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES SUR L'UTILISATION DES CONNAISSANCES.

Le critère « Justesse du retour réflexif » visant surtout la régulation, il ne serait pas pertinent de l'intégrer à ce type de grille.